

Côté-Jardins, c'est un potager

Il était une fois, un terrain en location depuis 1989, d'une superficie d'un hectare, aux portes de Lyon sur la commune de Tassin la Demi-Lune.

Situé à la lisière d'un bois, en bordure de la rivière le "Ponterle", le jardin est aujourd'hui équipé de deux cabanons, de toilettes sèches, de trois serres tunnels (2 grandes, 1 petite), d'un tracteur équipé de divers accessoires et de matériel d'irrigation...

Côté-Jardins emploie un maraîcher-animateur salarié à temps plein. Il établit le planning et le choix des cultures aidé d'une commission composée d'adhérents, suit leur état sanitaire, organise les journées de récoltes, et avec le concours des adhérents prépare les sols, sème, plante, bricole...

Le partage égalitaire des légumes issus des récoltes hebdomadaires est réservé aux membres qui ont adhéré pour une part-légumes et qui s'engagent à une participation aux travaux, à raison de 7 dimanches par an. Ceux-ci se répartissent en groupes géographiques, le plus souvent liés à leur domicile, et vont chercher à partir du dimanche soir leur panier dans un lieu déterminé près de chez eux. Les plannings de présences sont établis par groupe, pour assurer lors des récoltes la présence systématique d'un adhérent du groupe, rapportant dans son quartier les paniers correspondants.

Le prix de la part est fixé pour l'année (de mars à février) payable en une ou plusieurs fois. Cette part-légumes correspond à la consommation d'un foyer de 1 à 2 adultes et 1 à 2 enfants. Un prorata est calculé pour les adhésions en cours d'année.



C'est une association

Côté-Jardins est une association loi 1901 gérée par un conseil d'administration largement ouvert aux adhérents.

Plusieurs commissions permettent de suivre au plus près les activités de l'association et d'encadrer le salarié.

Une place importante est consacrée au lien social, à la convivialité, au partage et à la fête.

Pour être adhérent(e), chacun s'acquitte de l'adhésion annuelle à l'Association dont le montant est fixé en assemblée générale. Chaque adhérent(e) reçoit le bulletin de liaison « Jard'infos » une semaine sur deux.

Les adhérents qui n'ont pas souscrit de part-légumes sont dits sympathisants. Tous les adhérents peuvent participer à la vie de l'association et à ses travaux, venir au jardin pour profiter du lieu, se promener ou pique-niquer, jardiner pour le plaisir ou pour apprendre (éventuellement en plus de leur engagement s'ils ont souscrit une part-légumes).



© Francis Mainard

Les dimanches sont toujours l'occasion de repas conviviaux tirés du sac et partagés. Les meilleures recettes expérimentées et échangées au fil des ans ont donné lieu à l'édition de trois livres « *Les légumes passent à table* », « *Cuisinez les légumes de la tête aux pieds !* » et « *Desserts de légumes* », disponibles sur demande auprès de l'association au prix de 12,20, 16 et 10 €. Les droits d'auteur rétrocédés par notre éditeur *Terre Vivante* contribuent à notre financement.

C'est une démarche écologique

Produire des légumes et des fruits biologiques au prix du marché producteur non bio en donnant un peu de son temps, tel était le projet des créateurs de l'association en 1988.

Depuis cette date le jardin est cultivé selon des méthodes agrobiologiques (sans produit chimique de synthèse).



Côté-Jardins cherche par ailleurs à cultiver la gamme la plus étendue possible : des légumes et des fruits les plus habituels aux plus inattendus (coqueret du Pérou, topinambour, pâtisson,...) avec des variétés anciennes ou reconnues pour leur goût (tomates cœur de bœuf ou noire de Crimée, courge pomme d'or, radis rave,...).

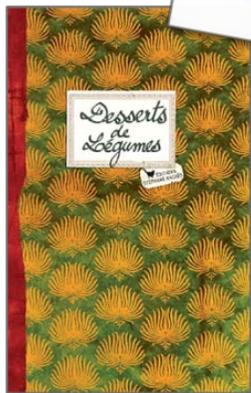
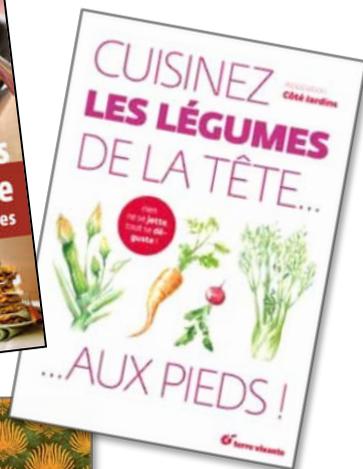
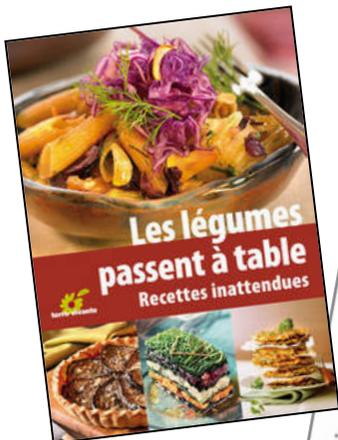
Chaque adhérent(e) est invité à rapporter ses déchets organiques au jardin. Ils seront compostés et fertiliseront la terre.

Quelques ruches ont été installées à proximité du jardin afin de favoriser la pollinisation des légumes, introduire des abeilles en milieu peri-urbain et produire du miel.

Notre consommation d'énergie électrique est couverte par une installation photovoltaïque.

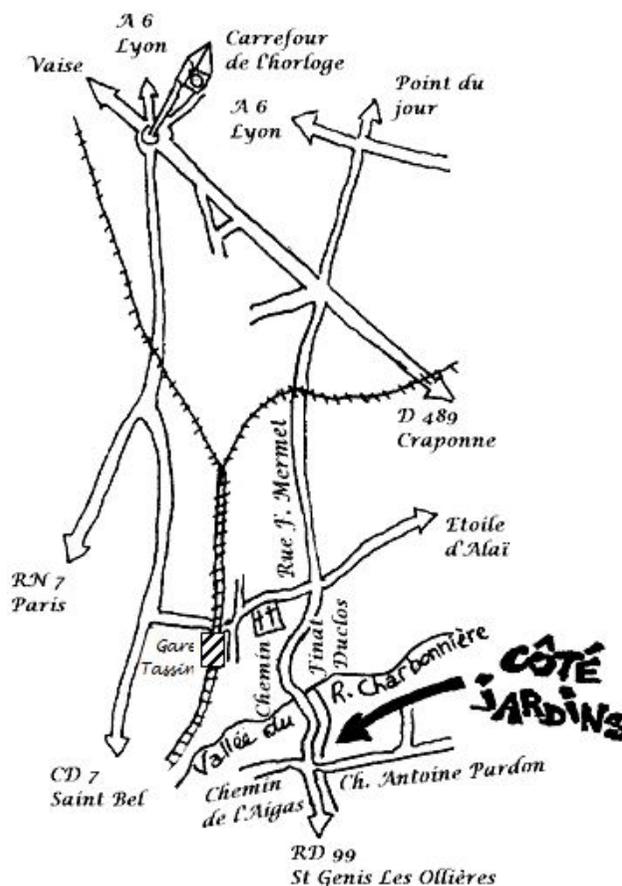
Côté-Jardins, ce sont des livres de recettes

Depuis la création du jardin, nous échangeons nos recettes et nos expériences culinaires à partir des légumes du jardin. D'où l'idée d'écrire des livres qui redonnent aux légumes, dans la cuisine familiale, la place centrale qu'ils méritent. Variées et originales, ces recettes crues ou cuites, végétariennes ou non, salées ou sucrées, permettent d'accommoder et de conserver une quarantaine de légumes. Sans jamais se lasser, ni délaisser des parties parfois peu valorisées et portant goûteuses : racines, feuilles, fanes,...



Livres à la vente dans toutes les bonnes librairies, dans certains magasins bio ou directement auprès de l'association Côté Jardins (contact@cotejardins.org).

Plan d'accès



Adresse du jardin :

Angle Chemin Finat Duclos et Chemin Antoine Pardon
69160 Tassin la Demi-Lune

Accessible à pied, en bicyclette, en voiture, en bus TCL (au métro Gorge de Loup prendre le 72 arrêt Tassin les Bruyères, au métro Valmy prendre le 5 arrêt Deperet), en train ou autocar TER depuis la gare Saint-Paul à la gare SNCF de Tassin (horaires sur ter-sncf.com).

CÔTÉ JARDINS

Un Potager
Associatif
Biologique
et Educatif
de la région lyonnaise

Adresse Postale :

9 allée des Herbiers
69160 Tassin la Demi-Lune

www.cotejardins.org
contact@cotejardins.org